



LES ACHARDS

Fiche Prêt MINIBUS COMMUNAL

Avant l'envoi de cette fiche, Merci de vérifier sur mygrr le minibus qui va vous être prêté.



Minibus COMMUNAL	
N° Immatriculation	CA 813 WT

L'EMPRUNTEUR

Association :

L'emprunteur atteste que chacun des conducteurs est titulaire d'un permis de conduire valide

LES TERMES DU PRÊT

Date : / / 20..... Lieux de déplacement :

Horaire prévu du départ : h..... Date et horaire prévu du retour : / / 20..... à h.....

LE CONDUCTEUR

(Seuls les conducteurs ayant fournis une copie de leur permis de conduire sont autorisés à conduire)

Nom du conducteur : N° de téléphone :

Adresse Mail du conducteur :

Adresse postale du conducteur :

LES CLES

Remise des clés en mairie pendant les heures d'ouverture ou auprès de l'association qui l'utilise la veille.

Vigilance : Il vous appartient de vérifier sur mygrr si vous devez récupérer et/ou redonner les clés à une autre association

Je déclare avoir pris connaissance de l'état du véhicule tel que renseigné par la commune. Avant de prendre possession du véhicule, je m'engage à vérifier que son état apparent est conforme au descriptif. S'il n'était pas exact, toute réserve est à formuler au moment de la prise en charge et doit être mentionnée sur le contrat, conformément à l'article 5 des conditions générales d'utilisation. Je m'engage expressément à signaler tout dommage, avec ou sans tiers, survenu au véhicule pendant le prêt et à remettre à mon retour un constat amiable d'accident dûment complété. J'ai pris connaissance et accepte les clauses et conditions générales jointes à ce contrat. Je suis responsable des violations à la réglementation sur la circulation routière.

Fait à LES ACHARDS, le 20

Nom et prénom signataire : Signature :

Retour du Minibus

Attention les minibus doivent être garés au fond du parking de l'Hôtel de Ville



LES ACHARDS

Fiche Prêt MINIBUS PUBLICITE

Avant l'envoi de cette fiche, Merci de vérifier sur mygrr le minibus qui va vous être prêté.



Minibus PUBLICITE	
N° Immatriculation	ET 809 NC

L'EMPRUNTEUR

Association :

L'emprunteur atteste que chacun des conducteurs est titulaire d'un permis de conduire valide

LES TERMES DU PRÊT

Date : / / 20..... Lieux de déplacement :

Horaire prévu du départ : h..... Date et horaire prévu du retour : / / 20..... à h.....

LE CONDUCTEUR

(Seuls les conducteurs ayant fournis une copie de leur permis de conduire sont autorisés à conduire)

Nom du conducteur : N° de téléphone :

Adresse Mail du conducteur :

Adresse postale du conducteur :

LES CLES

Remise des clés en mairie pendant les heures d'ouverture ou auprès de l'association qui l'utilise la veille.

Vigilance : Il vous appartient de vérifier sur mygrr si vous devez récupérer et/ou redonner les clés à une autre association

Je déclare avoir pris connaissance de l'état du véhicule tel que renseigné par la commune. Avant de prendre possession du véhicule, je m'engage à vérifier que son état apparent est conforme au descriptif. S'il n'était pas exact, toute réserve est à formuler au moment de la prise en charge et doit être mentionnée sur le contrat, conformément à l'article 5 des conditions générales d'utilisation. Je m'engage expressément à signaler tout dommage, avec ou sans tiers, survenu au véhicule pendant le prêt et à remettre à mon retour un constat amiable d'accident dûment complété. J'ai pris connaissance et accepte les clauses et conditions générales jointes à ce contrat. Je suis responsable des violations à la réglementation sur la circulation routière.

Fait à LES ACHARDS, le 20

Nom et prénom signataire : Signature :

Retour du Minibus

Attention les minibus doivent être garés au fond du parking de l'Hôtel de Ville